



STT-STM-CSN

Syndicat des Travailleuses et Travailleurs de la STM-CSN
5977 Monk, Montréal, P.Qc. H4E 3H5

Montréal, le 12 janvier 2006

INFO MEMBRES

(COMME VOUS LE SAVEZ PROBABLEMENT ...)

Comme vous le savez probablement, nous avons changé de compagnie d'assurances médicaments. Tout frais engendrés avant le 01 janvier 2006 va à l'ancienne cie et pour tout nouveaux frais à partir du 1^{er} janvier 2006, veuillez conserver vos documents car les nouvelles cartes, formulaires et instructions viendront prochainement (mi-janvier).

Comme vous le savez probablement, neuf commis partiront à leur retraite bien méritée le 27 février prochain. Six autres le feront durant l'année 2006. Voici la liste confirmée par écrit :

- | | |
|-----------------------|--------------------------|
| 1- Richard Tassé | Départ le 27 février 06 |
| 2- Denis Malouin | Départ le 27 février 06 |
| 3- Pierre Soulières | Départ le 27 février 06 |
| 4- Yvon Royer | Départ le 27 février 06 |
| 5- Raymond Bonami | Départ le 27 février 06 |
| 6- Raymond Abélard | Départ le 27 février 06 |
| 7- Michel Scott | Départ le 27 février 06 |
| 8- Yvon Lamothe | Départ le 27 février 06 |
| 9- André Lavictoire | Départ le 27 février 06 |
| 10-Luc Boivin | Départ le 20 mars 06 |
| 11-Sylvain Périard | Départ le 27 avril 06 |
| 12-Pierre Goudreau | Départ le 05 juin 06 |
| 13-Serge Lafleur | Départ le 10 juillet 06 |
| 14-Alain Vaillant | Départ le 23 octobre 06 |
| 15-Jacques Lamontagne | Départ le 18 décembre 06 |

Pour ces gens concernés, le Service de Régime des pensions de la STM communiquera bientôt avec vous afin de fixer une date pour un rendez-vous de signature. Soyez patients, ils sont très occupés.

Comme vous le savez probablement, deux autres membres ont aussi décidés de prendre leur retraite et nous ont déjà quittés. Mr. Marc Boucher (30009) le 1^{er} décembre et Mr. Renaud Savage (22255) le 31 décembre. Nous leur souhaitons au nom des membres et de l'exécutif, une longue et heureuse retraite. À noter que Mr. Savage a servi notre syndicat plusieurs années en tant que membre de divers comités, délégué et membre de l'exécutif. Merci Renaud.

Comme vous le savez probablement, CCCP c'est l'ancienne équipe de hockey russe !!! Mais CDPP, CDPE, CCPAE et CDP sont des postes de commis divisionnaire qui nécessitent une qualification. Des sessions de tests auront lieu très, très bientôt (la semaine prochaine) en vue de vos choix d'affectations qui débutera le 30 janvier pour les listes générales du 27 février 2006. Votre chef de bureau communiquera avec ceux qui ont manifestés de l'intérêt aux divers postes afin de déterminer avec vous le jour et l'heure de votre inscription à ces tests.

Comme vous le savez probablement, nous poursuivons la démarche d'intégration entre les commis divisionnaires et les commis caissiers. Ainsi le « BOOKING » aura lieu de façon simultanée à la Place de la Mode à partir de 30 janvier 2006 pour chacun des groupes avec une ancienneté respective selon le groupe auquel vous appartenez. DONC, et ceci est très important à comprendre, si un membre désire s'assigner dans l'autre groupe et vive versa, il devra le signifier aux listes générales et revenir à son rang d'ancienneté de l'autre groupe sans savoir à quoi il aura le droit et sans aucun recours. Voici deux exemples :

1-Jacques Scott (13781) se présente le lundi 30 jan. au 12^e rang d'accréditation. Il dit qu'il veut s'assigner du côté des commis divisionnaires. Mr. Scott ne s'assignera pas comme commis caissier et devra revenir le vendredi matin 3 février et s'assignera après Rita Brodeur

(23349). À ce moment, il devra choisir une affectation de commis divisionnaire restante selon les qualifications qu'il a à ce moment.

2-Robert Nault (16950) se présente le mardi 31 janvier au 43^e rang d'accréditation et dit qu'il veut aller s'essayer comme commis caissier. Mr. Nault ne s'assignera pas commis divisionnaire et devra revenir le jeudi 2 février et s'assigner uniquement comme commis caissier selon son rang déterminé par le mouvement de personnel connu à ce moment là (après Mr. Patrick Girouard).

Veuillez vérifier la liste ci-jointe de vos rangs et vos dates d'ancienneté car vous comprendrez que la tâche était ardue de mettre tout ça en ordre et qu'il se peut, malgré toute notre bonne volonté, qu'il y ait des erreurs. Veuillez nous les signaler le plus tôt possible et non pas le jour de votre passage aux listes, merci ! Ainsi, à partir de Mr. Patrice Lareau (26707), l'ancienneté est universel pour les deux cotés (groupes). 45 membres auront ce statut aux listes générales. Le processus sera long mais un jour, l'ancienneté sera totale.

Pour de plus amples informations ou explications, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Comme vous le savez probablement, il y aura un minimum de quatre embauches pour les listes générales. 36 de nos 193 postes nécessitent une qualification. Assurez-vous que vos coordonnées sont connues à vos lieux de travail afin d'être facilement rejoints.

Comme vous le savez probablement, nous, le groupe commis divisionnaire/commis caissier ne sommes pas toujours traités comme les autres. Aussitôt qu'un commis est soupçonné d'une faute, C'EST LA MENACE DE SUSPENSION VOIR CONGÉDIEMENT. Pourtant, au fil des années, nous avons été témoin à tellement de reprises d'actes beaucoup plus répréhensibles par des membres d'autres groupes beaucoup plus gros que nous et pourtant...

Récemment, des membres ont été accusés parfois sans preuve et menacés très gravement pour des actions qui ne méritent pas de telles sanctions. Même dernièrement par exemple, un membre de l'exécutif a été suspendu pour des motifs discutables. Un cadre peut-il menacer

n'importe quel employé sans risque de conséquences ?

Certains départements pratiquent ce genre de gestion face à certains de nos membres, menace de suspension et même de congédiement, etc...

Nous dénonçons ce genre de gestion, nous préconisons le dialogue avec une approche de respect mutuel.

Frapper le petit à la moindre faute n'est pas la solution.

Comme vous le savez probablement, dans quelques mois commencera le processus de négociations en vue du renouvellement de notre convention collective qui croyez le ou pas arrive à échéance en janvier 2007 ! ! ! Nous vous consulterons bientôt pour connaître vos recommandations.

D'ici là, nous vous souhaitons une Bonne Année 2006.

Syndicalement vôtre,
Pour l'exécutif,

Jean Pierre Gagné
Vice Président général (secrétariat et responsable à l'information)

listes d'ancienneté d'accréditation et dates des choix d'affectations pour tous les membres (*à voir sur vos lieux de travail*)

www.geocities.com/sttstmcsn

Tél. 514.767.9080 – Fax 514.767.4960